

Questionnaire APF Elections municipales 2014

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en répondant à ce questionnaire autour de 6 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vos réponses constituent votre engagement pour une politique municipale inclusive

Candidate sur la commune de **Nantes**

NOM : **Rolland**

Prénom : **Johanna**

Parti : **Socialiste**

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Des enfants en situation de handicap résident sur votre commune: que comptez-vous faire de plus pour les accueillir et les accompagner dans leurs scolarités et dans leurs écoles?*

Nantes développe depuis longtemps une politique en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les écoles. Ainsi :

- Au moins un groupe scolaire par quartier est accessible à ce jour aux enfants handicapés moteur et d'ici fin 2015 pour tous types de handicap.
- 60 écoles publiques sur 114 peuvent accueillir des enfants à mobilité réduite
- 372 élèves en situation de handicap étaient scolarisés en 2012 dans les écoles publiques nantaises.

Durant le prochain mandat, nous poursuivrons les aménagements dans les écoles afin d'en améliorer l'accessibilité lorsque cela est possible.

POUR UNE EDUCATION POUR TOUS : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires?*

La politique nantaise en faveur des enfants en situation de handicap concerne tous les temps de l'enfant. Ainsi :

- 274 enfants porteurs de handicap, de problème de santé ou de développement ont été accueillis en crèche en 2012.
- 372 élèves en situation de handicap scolarisés en 2012 dans les écoles publiques nantaises.
- Une offre de loisirs accessible (Accoord, Loisirs Pluriel) : 80 enfants différents accueillis dans 22 centres de l'ACCOORD (70 en 2012) et autant sur les 2 centres de Loisirs Pluriel.

Durant le prochain mandat, je m'engage à poursuivre une politique volontariste en faveur des enfants et des jeunes handicapés. Ainsi, je propose de créer des postes d'accompagnants pendant le temps périscolaire, notamment le midi, et d'ouvrir 100 places supplémentaires pour les enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs de l'Accoord.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti,*

de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale?

Les actions de Nantes et de Nantes Métropole en faveur de l'accessibilité pour tous sont nombreuses.

En octobre 2009, le Conseil communautaire a adopté le Schéma Directeur d'Accessibilité des Transports Collectifs qui détermine les actions à mener pour rendre le réseau de transports totalement accessibles d'ici à 2015.

A fin 2013, les objectifs fixés dans le SDATC ont été dépassés :

- 93 % du parc de véhicules accessibles
- 70 % des points d'arrêts accessibles
- 80 % des conducteurs ont bénéficié d'un dispositif de sensibilisation

Je m'engage à ce que, d'ici fin 2015, nous puissions achever la mise en accessibilité complète du matériel roulant et que 90 % des montées soient accessibles.

Concernant le stationnement, l'offre a été doublée depuis 2000 (près de 900 places à ce jour) mais je m'engage, durant le prochain mandat, à créer de nouvelles places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap.

Je souhaite également poursuivre la sécurisation des traversées piétonnes pour les personnes handicapées visuelles avec par exemple l'installation de feux de circulation sonores (364 sites équipés sur Nantes à ce jour et 399 sur le territoire métropolitain).

En ce qui concerne l'espace public et la voirie, je souhaite que les membres du CNPH continuent d'être associés aux grands projets urbains, comme ils l'ont été pour le quartier Bottière-Chénaie, Neptune Feydeau, Franklin, Château Mercoeur, Graslin, Gare de Nantes, Ile de Nantes... Leur expertise d'usage permet toujours d'adapter au mieux les aménagements.

Concernant les ERP, nous poursuivrons les mises en accessibilité après celles d'un groupe scolaire à tous types de handicaps par quartier et de la mairie de Doulon et des locaux associatifs, la programmation sur 2016-2020 : 16 établissements sportifs, 10 établissements culturels et 3 restaurants clubs.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ? Quels programmes de logement ?*

Nantes mène depuis plusieurs années une politique en faveur de l'accès au logement.

- Un travail en partenariat avec les associations et les bailleurs sociaux pour améliorer et diversifier l'offre de logements adaptés sur le territoire.
- Le Programme Local de l'Habitat de Nantes Métropole intégrant trois axes d'intervention : la production de logements adaptés, l'accès au logement, l'accessibilité et l'adaptation du logement dans le parc privé et dans le parc social.

Je souhaite poursuivre cette politique tout en la renforçant. Ainsi, je me suis engagé à créer et aménager 1200 logements bleus et adaptés durant le prochain mandat.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Que prévoyez-vous pour permettre aux personnes en situation de handicap de faire leurs achats quotidiens, d'aller dans les commerces de proximité en toute autonomie ?*

L'accessibilité des commerces est de la responsabilité des commerçants. Pour autant, je souhaite que la ville puisse demeurer un partenaire pour les aider à relever ce défi de l'accessibilité. Ainsi, la ville de Nantes proposera une information et un accompagnement des commerçants dans leur obligation de rendre accessibles leurs locaux d'ici 2015. C'est l'esprit du partenariat avec l'École de Design de Nantes qui a permis la mise en accessibilité virtuelle de commerces existants.

Durant le prochain mandat, nous poursuivrons le partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et les associations de commerçants.

POUR UN CADRE DE VIE ACCESSIBLE : *Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité?*

Le Conseil Nantais des Personnes Handicapées (CNPH) a effectué un important travail depuis sa création. Le travail de co-construction qui a prévalu avec la ville de Nantes a plusieurs fois été salué et récompensé.

Durant le prochain mandat, je souhaite conforter cette instance de démocratie participative et m'appuyer sur ses membres pour rendre notre ville encore plus accessible. Le renouvellement de ses membres sera prochainement proposé aux associations du handicap et aux nantais intéressés, afin d'optimiser la démarche de dialogue citoyen.

POUR L'EGALITE DANS L'ACCES AUX TRANSPORTS : *Quelle politique aurez-vous pour permettre aux personnes en perte d'autonomie (âge ou handicap) de votre commune de se déplacer librement ou d'accéder aux réseaux départementaux (Lila /SNCF)?*

Le réseau de transports publics de notre agglomération est aujourd'hui largement accessible aux personnes en situation de handicap. Le dispositif Proxitan, que nous devons conforter, permet aux personnes les moins autonomes de se déplacer.

Je souhaite que nous poursuivions nos échanges avec les autres collectivités, et notamment le Conseil général, afin que les déplacements des personnes handicapées soient également facilités sur l'ensemble du département.

POUR UNE AMELIORATION DE L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS : *Que mettrez-vous en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer les sports et les loisirs de votre commune ainsi qu'à l'accès aux événements culturels en tant que spectateurs et/ou acteurs ?*

Nantes est très attentive à ce que l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports soit facilité pour les personnes en situation de handicap.

Ainsi, concernant l'accès à la culture et aux loisirs :

- Une offre toute l'année d'événements tous publics dans les équipements culturels municipaux, des conférences et des animations spécifiques accessibles aux personnes handicapées.
- Des animations et une programmation spécifique adaptée aux publics handicapés dans les sites culturels municipaux et sur les événements comme la Folle Journée et le Voyage à Nantes qui ont permis à ces publics d'être acteurs et ainsi de co-construire certaines actions.
- Le Château des Ducs de Bretagne : un dispositif adapté à tous types de handicap, récompensé par le prix « des musées pour tous » (PMR, parcours sensoriel, visite guidée en langue des signes, visioguides)
- Plusieurs ateliers de sensibilisation et de formation, en lien avec le CNPH, des professionnels des équipements et événements culturels pour améliorer l'accueil des

personnes handicapées.

- Le Jardin des Plantes met un livret tactile à disposition des personnes handicapées visuelles pour leur faciliter la visite.
- Le Service des Espaces Verts de la Ville a réalisé des flyers indiquant le niveau d'accessibilité de plusieurs parcs nantais.

Concernant l'accès au sport :

- Signature du plan handisport et sport adapté avec les partenaires sportifs en mars 2012.
- 11 compétitions « handicap » de niveau local et international accueillies chaque année.
- 46 équipements sportifs municipaux à la disposition de 14 clubs sportifs liés au handicap et des sportifs handicapés, auxquels 11 disciplines adaptées sont proposées.
- 8 clubs handisport et 5 clubs de sport adapté subventionnés par la ville.
- La pratique du sport en situation de handicap : 625 licenciés, 100 pratiquants scolaires des unités d'enseignement spécialisé, 131 compétiteurs et 5 athlètes de haut niveau en 2012.

Je souhaite que nous poursuivions cette politique ambitieuse et que nous la confortions. Je m'engage également à équiper progressivement les salles de spectacles municipales de dispositifs particuliers concernant les handicaps sensoriels : éclairage, sous-titrage, boucle magnétique...

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Vous êtes interpellé(e) par un(e) de vos concitoyens en situation de handicap sur des questions liées au logement, à l'emploi, à l'accès aux soins, aux aspects sociaux de sa situation. Quelles mesures et réponses pouvez-vous apporter pour orienter cette personne ?*

Je veillerai à ce que cette personne puisse être reçue et accueillie par le service public correspondant à sa demande, sans aucune discrimination, et qu'une réponse adaptée à sa situation soit formulée dans les meilleurs délais.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Comment compter vous inciter les entreprises de votre commune à respecter l'obligation d'emploi de 6 % et favoriser également l'emploi des personnes en situation de handicap dans la municipalité ?*

Je souhaite poursuivre les actions en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

J'encouragerai les actions permettant de maintenir le taux d'emploi des personnes handicapées sur le territoire métropolitain supérieur à l'obligation légale fixée à 6 %.

Taux d'emploi global en 2013 : Ville de Nantes : 6,07 %, Nantes Métropole : 7,02 %, CCAS : 6,41 %.

Je souhaite poursuivre le travail dans le cadre de la convention avec le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), déclinant les dispositifs de la collectivité pour favoriser le maintien dans l'emploi et le recrutement des personnes handicapées.

Je serai attentive à ce que la ville respecte les termes du label diversité attribué par Afnor certification en 2012 pour un 1er périmètre de directions. En 2014, la Ville et Nantes Métropole candidateront au label Diversité pour l'ensemble de leurs services.

Les 2 collectivités ont la volonté de développer l'emploi direct des personnes handicapées dans leurs services (recrutement et maintien dans l'emploi) mais aussi l'emploi indirect par un

recours accru au secteur du travail protégé et adapté dans le cadre de leur politique d'achat responsable.

Afin de promouvoir l'emploi des personnes handicapées auprès des acteurs du bassin d'emploi de l'agglomération, le site portail ressources de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) développe l'information à destination des PME et TPE sur les outils, initiatives et bonnes pratiques territoriales permettant de progresser en matière d'emploi des personnes handicapées.

POUR UNE SOLIDARITE DE PROXIMITE : *Quelle politique mettrez-vous en œuvre sur les zones artisanales et d'activités ?*

Tout en respectant les responsabilités et obligations de chacun, je serai attentive à toute initiative permettant de faciliter la vie des personnes en situation de handicap.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment comptez-vous faciliter la dynamique de votre commune sur la participation des personnes en situation de handicap à celle-ci ?*

Je souhaite soutenir les associations qui oeuvrent en faveur d'une citoyenneté active pour les personnes en situation de handicap.

Je ferai en sorte de conforter le CNPH dans son action.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Quelle politique d'aide et de soutien aux associations comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?*

Nous soutiendrons les associations qui travaillent sur cette thématique car aucune fracture n'est acceptable lorsqu'il s'agit de permettre à nos concitoyens, fussent-ils handicapés, de vivre pleinement leur citoyenneté.

POUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE : *Comment tiendrez-vous compte de la diversité sur votre commune ?*

Tenir compte de la diversité c'est avant tout permettre à chacune et à chacun de s'exprimer. Ainsi, en confortant le CNPH et en soutenant les associations, nous créons les conditions favorables à la co-construction de la ville avec l'ensemble des acteurs.

En construisant la ville ensemble, la diversité des points de vue enrichie les grands projets et permet de les penser pour tous.

Je crois que nous tenons compte de la diversité de notre ville lorsque qu'aucune catégorie ne se sent exclue de cette ville. L'accessibilité universelle y contribue, c'est l'un des moyens de construire la ville inclusive que je propose aux Nantaises et aux Nantais.

Engagement :

- Je m'engage

Rolland Johanna à Nantes le 20 Mars 2014